

Lundi 29 août 2016

La Métropole Rouen Normandie en lice pour le titre de « Capitale française de la biodiversité »

Réintroduction de la nature en ville, gestion différenciée des espaces verts, gestion des milieux humides, éco-pâturage... En 2016, la Métropole Rouen Normandie a amplifié ses actions de préservation et de restauration de la biodiversité notamment avec le « Plan d'actions biodiversité ». Au regard de l'étendue et de la diversité des espaces naturels de son territoire, les politiques globales sont déclinées en interventions ponctuelles et ciblées. Afin de les valoriser, la Métropole a candidaté pour le concours de « Capitale française de la biodiversité » ayant pour thème cette année « Sols et biodiversité ». La première étape du concours a permis à la Métropole d'être labellisée 4 libellules sur 5, symbolisant la qualité et l'ampleur de son engagement. Le 2 septembre prochain, la Métropole présentera à un jury les différentes actions pour tenter de remporter le titre de « Capitale française de la biodiversité ». Verdict le 22 septembre !

Ce concours permet de récompenser les collectivités les plus actives pour la protection, la restauration et la valorisation du patrimoine naturel. Ce trophée national est l'occasion pour la Métropole d'évaluer ses actions mais également de les partager et d'échanger avec d'autres collectivités.

Socle indispensable du vivant et des activités humaines, témoins de l'histoire de la collectivité, les sols sont des ressources à part entière qui doivent être gérés et protégés de façon à pouvoir remplir leurs fonctions, à travers l'urbanisme, les espaces verts, les activités agricoles et forestières, la prévention des risques naturels. Les collectivités locales sont en première ligne pour limiter leur dégradation, préserver leur bon fonctionnement voire les restaurer.

Cette année, la Métropole va proposer au jury trois actions réalisées répondant au thème « Sols et biodiversité » dans l'espoir de remporter le titre :

- ♣ La restauration du site silicicole des Terres du Moulin à Vent à Bardouville et Anneville-Ambourville
- ♣ L'éco-pâturage sur les coteaux
- ♣ La protection de la biodiversité dans les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal en cours d'élaboration



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Ces 3 actions sont déjà retenues par le Comité scientifique et technique du concours pour figurer au recueil d'actions exemplaires 2016. Ce recueil est destiné à valoriser, partager et diffuser les bonnes pratiques à travers la présentation d'actions de terrain en faveur de la biodiversité. La Métropole Rouen Normandie espère être lauréate du concours « Capitale française de la biodiversité » 2016.

La Métropole avait déjà participé à ce concours en 2014 sur le thème « Agriculture périurbaine et biodiversité » et avait obtenue 3 libellules sans être retenue pour le titre de capitale.

Le concours « Capitale française de la Biodiversité » s'adresse depuis 2010 aux villes de + de 2000 habitants et aux intercommunalités françaises. Il est soutenu par le Ministère du Logement et de l'Habitat Durable et le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, et est organisé par deux associations : l'association nationale Plante & Cité, centre d'ingénierie de la nature en ville, et l'association régionale Natureparif, agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, en coordination avec la mission de préfiguration de l'Agence française pour la Biodiversité dans le cadre de l'expérimentation de la régionalisation de la future Agence française pour la biodiversité. Il bénéficie aussi du soutien du Secrétariat exécutif de la Convention sur la Diversité biologique des Nations-Unies. Enfin, il s'appuie sur de nombreux partenaires, réunis au sein de son Comité scientifique et technique, organe unique de gouvernance et d'évaluation du concours.